

PV du Conseil d'établissement de LHL du jeudi 30 mars 2023

Membres présents

- Parents : Gaele Planquois, Rémi Duquette, François Rebello, Kelly Remai
- Équipe-école : Anne-Sophie Maguire, Nathalie Maurice, Pierre-Marc Veillette, Geneviève De Guise, Micheline Boisvert, Karine Marcotte, Magali Carrière
- Invités – présidente de l'OPP : France Bunton

Membres absents et excusés : Loli Sénéchal-Berthiaume, Pauline Thomas

Ordre du jour

Sujet	Temps	Discussion des membres
1 – Lecture et adoption de l'ODJ	18.40	Lecture de l'ODJ par Gaele. Anne-Sophie propose d'ajouter une discussion du calendrier au Point #7.
2 – Adoption du procès-verbal du dernier CÉ du 31 janvier 2023	18.45	Est-ce qu'on l'adopte parce-que on n'avait pas quorum? Gaele clarifie le processus de dépense à la Fondation au sujet du concert. Aussi, nous allons parler du bal des finissants. Micheline - les inscriptions terminent le 2 avril 2023 pour l'année prochaine et pour le parascolaire début mai. Il faut discuter de la vente des biscuits et la Boum.
3 – Suivi au PV	18.45	
4 – Service de Garde -Entrée des parents au SDG	18.50	<p>La directrice annonce que le SDG a voté à l'unanimité pour que les parents ne viennent pas chercher leurs enfants au SDG après 16h, comme cela avait été proposé par les parents lors du dernier CE.</p> <p>Ceci était une solution intermédiaire sur l'interdiction des parents de rentrer dans l'école, étant donné que les Profs ne voulaient pas avoir des parents dans l'école mais le SDG était ouvert à cette idée</p> <p>Cette annonce a soulevé des questions sur ce vote qui ne correspondaient pas avec ce qui avait été dit lors du CE de décembre.</p> <p>Les questions des parents étaient portées sur :</p> <ul style="list-style-type: none">• La façon dont le sujet avait été présenté• Si quelqu'un avait expliqué que les relations avec les parents/École était le fondement de la communauté, propos appuyés par des études faites à cet effet ? <p>Anne-Sophie confirme que oui et ne veut pas rentrer dans les détails. Si les parents veulent aller plus loin, ils pouvaient s'adresser à l'Ombudsman.</p>

La Présidente de l'OPP a une suggestion à faire pour créer un pont entre les parents et l'école mais la directrice de l'école lui rappelle qu'en tant que non membre élu du CE elle n'a pas le droit à la parole.

La direction réitère que la position de l'école est de ne plus avoir les parents dans l'école pour aller chercher leurs enfants, et que ce n'est pas un objet de consultation.

Les parents rappellent qu'ils comprennent qu'ils ont un privilège et non un droit d'accès.

Dans toutes les études qu'ils ont consultées, plus il y a de contacts entre parents et professeurs et éducateurs(trices), moins il y a de problème de comportement des étudiants, plus il y a d'attachement à l'école et meilleurs sont les résultats scolaires.

Cette décision vient détruire la culture de l'école.

La directrice confirme qu'ils sont prêts à vivre avec ça.

L'équipe école explique que les parents sont les bienvenus pour des périodes précises.

Les parents redemandent pourquoi cette décision –

Les arguments donnés sont :

- Meilleur contrôle sur les personnes autorisées et non autorisées.
- Des parents montaient au 3eme étage.
- Meilleure fluidité dans les corridors.
- Meilleure gestion de la cour sud.
- Parfois des parents ne respectent pas les règles
- Des enfants quittent avec leurs parents sans signer.
- Des parents parlent pendant 10 à 15 minutes et on perd le contrôle du groupe.
- Quelquefois il y a choses confidentielles.
- Évitez des situations de jugement hors contexte.
- Évitez les parents qui interviennent.
- Enfant va favoriser l'autonomie sans l'aide des parents.
- Parfois l'enfant va négocier avec les parents et ne pas suivre les consignes.
- Interruption des parents alors que l'on demande aux éducatrices d'être présentes avec leur groupe.
- Stressant d'avoir les parents
- Chicane de parents dans la cour
- Parents qui s'installent et ne partent pas
- C'est une question de sécurité.

La question sur des exemples de sécurité est posée, l'exemple d'une grand-mère qui est entrée dans l'école sans autorisation est donnée.

Les parents rappellent que :

- Le fait de devoir signer avant de récupérer son enfant évite ce genre de problème.
- Qu'il n'y a aucun parent qui veut que quelque chose de mal se passe.
- Exclure 100% des parents pour quelques exceptions est déraisonnable, surtout avec les bénéfices clairs que les parents apportent.

Les parents du CÉ ne peuvent pas endosser la décision. On aurait pu parler à ces parents fautifs et trouver une meilleure solution.

La direction propose aux parents d'aller consulter les parents, faire un sondage.

De son côté elle s'est informée au contentieux. L'équipe École a reçu une formation sur la sécurité et ce n'est pas une bonne idée de laisser les parents entrer.

Les parents rappellent qu'à présent, on doit signer à l'entrée donc pourquoi ne pas aller chercher les enfants, une fois que les parents se sont identifiés ?

La directrice réaffirme qu'on ne laisse pas circuler les parents dans l'école et c'est une décision d'école.

Les parents rappellent l'importance de pouvoir échanger avec les éducateurs qui s'occupent de leurs enfants, la collaboration parents/écoles peuvent régler des problèmes –

Le SDG expliquent que les parents peuvent prendre des RDV avec les éducateurs au besoin.

Les parents rappellent que les parents de l'école en général se sentent déconnectés –

Et suggèrent que pour la rentrée ce serait bien que les parents puissent au moins rentrer dans la cour.

La directrice allait revoir si on pouvait changer cela.

Pour conclure sur ce sujet, les parents expriment le fait qu'ils n'aiment pas la façon que cette décision a été prise sans eux et que les arguments ne soient pas convaincants.

S'il fallait quantifier l'implication parental à l'école :

		<p>On est passé de 200 invitations par année, une chaque jour au Service de Garde, à 12 avec du bénévolat ponctuel dans l'école.</p> <p>Les 12 invitations sont pendant la journée donc limitées aux parents qui ne travaillent pas ou ont une flexibilité totale, qui fait en sorte que vous avez décidé d'exclure 99% des parents d'une implication à l'école.</p> <p>Les choses marchent mieux au sein de n'importe quelle organisation si les gens se connaissent.</p> <p>La direction note que le ressenti des parents est blessant, triste et dommage mais qu'ils vont continuer d'effectuer leur travail professionnel.</p>
<p>5 – Conseil d'établissement a. Concert</p>	<p>19.55</p>	<p>Anne-Sophie - Claudine a décidé de changer de formule. Le concert aura lieu dans les classes avec captation vidéo.</p> <p>Les parents demandent que la vérité sur la raison de l'annulation du concert soit partagée aux enfants et aux parents. Pour le moment la raison partagée est un manque de Budget ce qui est faux.</p>

<p>a. <i>Fondation</i></p>	<p>20.15</p>	<p>La vente d'érable rendu à 2 000 \$ moins que prévu. . 25 billets vendu sur 90 pour la Cabane à sucre pour le moment.</p> <p>La fondation a commandé des signets de livres pour le Lécturothon</p> <p>La Boum sera le 8 juin jeudi remis au 9 juin avec de la pluie.</p> <p>SDG : il faut faire en sorte que les parents viennent chercher leurs enfants avant 18h.</p> <p>Fondation : va essayer de bloquer la ruelle et essayer d'avoir du support sécurité des cadets de la SPVM.</p> <p>On peut espérer à un chèque du même montant que l'année dernière de la Fondation.</p>
<p>b. <i>Finissants</i></p>	<p>20.15</p>	<p>Budget Finissant approuvés par l'École :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2000\$ pour les enseignants (Cadeaux, Album Finissants, etc) • 2000\$ pour le comité des parents qui organisent le bal des finissants <p>Comité Finissant : Budget évalué à ce jour : 4 000 \$. On va faire des levés de fonds.</p> <p>La direction confirme que si le comité des parents se trouvaient juste au niveau budget, l'École pouvait ajuster</p> <p>Quatre soirs de vente de biscuits gérés par les parents des Finissants</p> <p>SDG Conseille de faire la vente quand l'enfant quitte avec son parent. Le parent qui chapeaute doit être ferme avec les petits vendeurs – organiser les élèves qui aiment vendre. Gérer la rotation des petits vendeurs.</p>
<p>c. <i>Comités</i></p>	<p>20.20</p>	<p>La direction rappelle qu'on a besoin de la surveillance des parents. Il n'y a pas de membre de l'équipe école. Il faut discuter si on peut remettre les biscuits sans payer, etc.</p> <p>Récoltes de dons des commerçants/Commandites : Cheque fait à l'École</p> <p>Document de France OPP sur les comités.</p>

9. - <i>Levée de l'assemblée</i>	20.35	
----------------------------------	-------	--